

Compte rendu de la réunion du 7 février 2023

Participants :

- Bureau du Comité : Gisèle R- Elsa M - Samira I
- Participants : Nous remercions les nombreux participants présents

I - Point sur le nombre de signatures

La pétition a atteint les 1414 signataires.
Pour information, d'autres signatures vont être récupérées prochainement.

II - Fonctionnement comité de sauvegarde et état des lieux sur la préparation des courriers

Le bureau du Comité de sauvegarde est composé de 8 personnes.
Depuis sa création, il s'est réuni 3 fois pour rédiger les courriers de demande de rendez-vous :
Après des représentants des collectivités territoriales, du diocèse ainsi qu'au niveau national :

- Maire de secteur : M. KREHMEIER
- Maire de Marseille : M. PAYAN
- Présidente du Conseil Départemental : Mme VASSAL
- Président du Conseil Régional : M. MUSELIER

- Président de la République : M. Emmanuel MACRON
- Fondation du Patrimoine : M. Stéphane BERN
- Monseigneur Jean-Marc Aveline archevêque métropolitain de Marseille

Le comité souhaite également écrire à Mme Solange BIAGGI élu métropolitaine qui par le passé s'est investie pour la sauvegarde de l'Eglise.

III- Retour sur la rencontre du 2 février 2023, avec l'association du Vieux Marseille

Le Comité a rencontré le 2 février 2023, les membres actifs du comité du Vieux. Il nous informe d'un courrier adressé à la Présidente du Conseil Départemental le 20 décembre 2022, afin de rappeler notamment la qualité architecturale de cet édifice.

Cette association nous suggère également de vérifier si l'église est répertoriée au niveau de la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Si cela est avéré, la Mairie à l'obligation de sauvegarder l'Eglise.

Le Comité du vieux Marseille, souligne que pour d'autres combats comme pour le recours contre le permis de construire les vestiges de la carrière antique de la Corderie, il a été fait appel au cabinet d'avocats Michel Pezet.

Réflexion du comité pour une action similaire voire une rencontre avec ce cabinet de renom.

Sont également évoqués lors de cet échange, le dispositif « Micros-Folies » dispositif culturel pour développer l'audiovisuel.

IV - ACTIONS A MENER RAPIDEMENT

Le Comité évoque le site **Marseille en Grand** qui dispose d'un volet Culture et de 4 projets phares dont le projet de création de l'Ecole Cinéfabriques, pour installer sa classe d'orientation et de promotion des élèves issues de la diversité.

Le volet cinéma et audiovisuel de ce plan, qui prévoit un investissement total de l'Etat de 22,5 M€ sur les trois prochaines années, constitue un grand projet européen à la dimension de l'arc méditerranéen en faveur de la production, des infrastructures d'accueil de tournages et surtout de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

« Marseille en Grand », vise à faire de la France un des plus grands pays de tournage et de production numérique d'ici 2030. Les projets lauréats seront désignés par la Première ministre au printemps 2023 sur proposition d'un comité d'experts indépendants présidé par le cinéaste Cédric Jimenez et la créatrice de jeux vidéo Muriel Tramis et le Ministre de la Culture, Madame Rima Abdul Malak

Le comité est intéressé pour soutenir et proposer le projet de création de l'école Cinéfabriques.

A cet effet, nous invoquerons le volet culture du « Plan Marseille en Grand » pour appuyer notre demande d'aide financière pour consolider l'Eglise de Saint Martin d'Arenc

V - IDEES PROCHAINES ACTIONS

Nous allons constituer une affiche en intégrant la photo de l'Eglise ST Martin d'Arenc identique à celle des courriers envoyés aux élus, le texte de la pétition avec un QR Code

Il faut poursuivre le travail de mobilisation, en continuant à communiquer et à diffuser la pétition.

Aussi, il est prévu de déposer des affiches auprès des commerces, des centres médicaux, cinéma joliette, crèches, Friche belle de Mai, Docks des Suds, aller sur le marché de la joliette, gare d'Arenc, le théâtre le Silo, le lycée, salle des professeurs, parents d'élèves, les associations de quartier, les échanges avec les curés et les paroissiens au sortir des prêches...

Relancer la pétition via les réseaux sociaux (Facebook, via les influenceurs, groupe web sur la thématique Patrimoine) ...

Diffuser auprès de la presse locale et spécialisée type la Marseillaise, MARSACTU...

Préparer plusieurs banderoles

Contacteur les médias locaux France bleu Provence, France culture, France 3...

Solliciter l'association des étudiants Kedge pour proposer un film à diffuser sur l'action de sauvegarde.

Contacteur également les associations de défense de l'environnement afin de préserver le jardin et les arbres qui jalonnent l'Eglise.

VI- Date Prochaine Réunion

La prochaine réunion publique aura lieu le mardi 14 mars 2023 à FONSCOLOMBR